

À Saint-Denis, le Lundi 21 Mars 2022

Aux Jeunes sélectionnés, à l'équipe d'encadrement,
aux correspondants des clubs concernés et au président du CD93TT.

Objet : Stage départemental cadets à juniors garçons et filles,
En collaboration avec le CD94TT et le CD75TT.

Cher ami pongiste,

J'ai le plaisir de t'annoncer ta sélection pour le Stage InterDépartemental d'**AVRIL 2022 en internat** ; dans la continuité des regroupements jeunes.

Ce stage se déroulera du **Dimanche 24 Avril 2022** au **Jeudi 28 Avril 2022 (inclus)**
à **Saint Brévin les Pins (44)**. Le déplacement se fera en train ou en car.

Les horaires définitifs vous seront confirmés sur le courrier de confirmation de stage.

Il sera encadré par **Ahmed ZEGLI, Camille SAUZET** du CD93TT, ainsi que 2 entraîneurs de chaque Comité et 2 à 3 relanceurs.

Le coût total du stage s'élève à 400,00 €. **Le coût de la participation des jeunes sélectionnés est de 200,00 €** (certains clubs peuvent aider financièrement).

Les places sont limitées à 10, pour confirmer ton inscription, je te prie de me retourner rapidement :

- La **feuille d'inscription** compléter et signer,
- Le **règlement intérieur** compléter et signer,
- La **fiche sanitaire de liaison** compléter et signer,
- Un **chèque de 200,00€ à l'ordre de :FFTT - SSD** (possibilité de faire 2 chèques)
au plus vite, avant le **LUNDI 11 AVRIL 2022**.

N.B. : MERCI DE NOUS RÉPONDRE MÊME SI VOTRE PARTICIPATION EST NÉGATIVE.

Tu voudras bien nous confirmer ta participation ou nous informer de ta défection, le plus rapidement possible, en contactant Monsieur Ahmed ZEGLI soit au 01.48.31.83.22 ou au 06.63.18.44.73.

Sans réponse de ta part, nous considérerons que tu ne souhaites pas participer à ce stage et nous procéderons à ton remplacement.

Dans l'espoir de te compter parmi nous, nous te prions de croire, cher(e) ami(e), en l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Responsable Départemental

Ahmed ZEGLI



STAGE CADETS/JUNIORS



24 AU 28 AVRIL 2022

Centre d'hébergement et de loisirs

Vincent Purkart-Jacques Secretin

Situé dans un cadre idéal, au cœur de la ville de Saint-Brevin-les-Pins, à proximité de la plage et du centre-ville.



14 avenue de la Guerche 44250 Saint-Brevin-les-Pins



STAGE SUR SÉLECTION

- Entraînements Matin/Après midi
- Travail individualisé
- Relanceurs
- Activités sportives

TARIF
200
EUROS

Hébergement/Restauration/Transport



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE DE PARIS



TENNIS DE TABLE
COMITÉ DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

✉ technique.cdt94@gmail.com

✉ ctd@paristt.com

✉ fft.ssd@wanadoo.fr

📷 CD94TT

📷 CDTT.75

📷 CD93TT

📍 Comité Départemental de tennis
de table du Val de Marne

📍 Comité Départemental de tennis
de table de PARIS

📍 CD93TT

RETOUR DES INSCRIPTIONS: 11 AVRIL 2022

**Listes des joueurs et joueuses sélectionné(e)s
pour le Stage InterDépartemental (CD75 + CD93 + CD94)
qui aura lieu à Saint Brévin les Pins (44)
du Dimanche 24 Avril 2022 au Jeudi 28 Avril 2022 (inclus).**



Listes des joueurs et joueuses sélectionné(e)s du CD93TT						
N° Licence	NOM Prénom	Club	Sexe	Cat.	CIts / Pts Phase 1	CIts / Pts Phase 2
9322452	ALTAF Subhan	Bobigny AC	M	C2	5 / 549	6 / 668
9321120	BASILE Mathieu	Les Lilas TT	M	J2	12 / 1278	14 / 1440
9319040	DENIS Gabriel	Saint - Denis US93TT	M	C2	10 / 1053	13 / 1303
9320600	DIOT Thomas	Villemomble SPTT	M	J3	10 / 1031	10 / 1089
9321240	DRAPIER Timothée	Noisy le Grand CSTT	M	C1	7 / 720	8 / 881
9320300	GARMA Maelys	Bobigny AC	F	J1	7 / 736	8 / 812
9318967	HOSENALLY Ashfani	Bourgetin CTT	F	C2	8 / 846	10 / 1007
9318710	LUCINA Mathis	Bobigny AC	M	J3	5 / 579	7 / 745
9535284	MADI Kaïs	Saint - Denis US93TT	M	J1	8 / 899	10 / 1092
9319425	MARTRON Jules	Livry - Gargan EP	M	J3	10 / 1027	11 / 1110
9320132	MOTTIN Ronan	Saint - Denis US93TT	M	J1	8 / 855	9 / 999
9319706	PATISSIER Jules	Montreuil ES	M	C2	10 / 1006	10 / 1001
9318212	KIET Jean-Pierre	Noisy le Grand CSTT	M	J3	18 / 1860	19 / 1982
9319180	SABI Ismael	Montreuil ES	M	J2	10 / 1009	10 / 1042
9318551	SCHWITZGABEL Lara	Bobigny AC	F	J2	6 / 681	7 / 766
9254489	SK HOSSEIN Zayyan Bin	Bourgetin CTT	M	J3	16 / 1603	16 / 1603
9319396	VILLA Guillaume	Noisy le Grand CSTT	M	J1	13 / 1366	15 / 1500

JOUEURS SELECTIONNES DU CD94TT



NOM	PRENOM	CATEGORIE	POINTS	CLUB
PIRES	THEO	M2	1253	THIAIS AS TT
ZUDDAS	ALEXANDRE	C1	1114	FONTENAYSIENNE US
LAISNEY	ROBIN	C1	1176	FONTENAYSIENNE US
STORA	ELIE	C1	1222	FONTENAYSIENNE US
RADJI CHARON	THEO	C2	1162	CRETEIL US
TALBI	YANIS	C2	1190	CHARENTON TT
SARHADIAN	REMY	J1	1309	VGA SAINT MAUR
BOUGUERRA	DAI	J1	1388	FONTENAYSIENNE US
GUEVEL	TIMOTHE	J1	1499	FONTENAYSIENNE US
ARMAND	CELIAN	J2	1718	CHARENTON TT
ROUSSEAU	CORENTIN	J2	1812	ORMESSON US
MARTIN	FLORENT	J3	1537	ORMESSON US
LABOURDETTE	LUCIE	C1	1088	FONTENAYSIENNE US
KOULAOUINHI	LORENZA	C2	983	VGA SAINT MAUR US TT
LALMAS	LENA	J1	1119	FRESNES AAS
SOULIER	ZOE	J1	1352	FONTENAYSIENNE US
VINCI	ORNELLA	J1	1297	FONTENAYSIENNE US
TEKEOULO	ELODIE	J2	1166	VGA SAINT MAUR US
LECUYER	INES	J2	1126	VGA SAINT MAUR US
GUIONNEAU	OLIVIA	J2	1124	KREMLIN BICETRE US
THERASSE	LEA	J2	995	THIAIS AS TT

JOUEURS SELECTIONNES DU CD75TT



Nom	Prénom	Cat	Sexe	Club	Pts
GARBAY	Giliane	J3	H	Esp reuilly	1836
FROT	Nicolas	J3	H	JAM	1815
SALLE	Thomas	J3	H	P13	1769
DING	Tom	J3	H	Esp reuilly	1705
HUGUES	Romain	J1	H	Esp reuilly	1585
RAPOPORT	Uriel	J3	H	JAM	1548
LACROIX	Bastien	J3	H	SP20	1535
HAN	Thomas	M2	H	P13	1437
HUA	Louis	M2	H	P13	1342
BONNY GRISOGLIO	Felix	C2	H	JAM	1218

ENCADREMENT TECHNIQUE :

Ahmed ZEGLI, Camille SAUZET du CD93TT, ainsi que 2 entraîneurs de chaque Comité et 2 à 3 relanceurs.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION :

Centre d'hébergement et de loisirs - Vincent Purkart & Secrétin.

Adresse postale : 14 Avenue de la Guerche 44250 SAINT BREVIN LES PINS.



DÉPART :

Le départ se fera **le Dimanche 24 Avril 2022 dans la matinée**, le trajet se fera en train ou en car.

L'horaire et le lieu définitif du rendez-vous, vous seront confirmés sur le courrier de confirmation.

RETOUR :

Le retour se fera **le Jeudi 28 Avril 2022 en fin de journée**, le trajet se fera en train ou en car.

L'horaire et le lieu définitif du rendez-vous, vous seront confirmés sur le courrier de confirmation.

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE :

8 h 00 à 8 h 20 : Lever + Réveil Musculaire
8 h 20 à 8 h 50 : Petit Déjeuner
9 h 00 à 12 h 00 : Entraînement
12 h 00 à 12 h 45 : Déjeuner
12 h 45 à 14 h 45 : Repos/Sieste
14 h 45 à 18 h 00 : Entraînement
18 h 15 à 19 h 30 : Douche + Temps Libre
19 h 30 à 20 h 30 : Dîner
20 h 30 / 21 h 30 : Veillé
21 h 30 : Coucher

En vue du bon fonctionnement du stage,
l'utilisation des portables sera limitée à
UNE plage horaire fixée entre
18h15 à 21h30.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

DANS TON SAC, N'OUBLIE PAS :

- **Ton matériel de Tennis de Table (raquette, short, chaussures spécifiques, ...).**
- **Une corde à sauter**
- **2 paires de chaussures de sport (footing et intérieur).**
- **Beaucoup de maillots (1 à 2 par jour si possible).**
- **Un survêtement.**
- **Une serviette pour l'entraînement.**
- **Un vêtement contre la pluie, et contre le froid (très important).**
- **Ton nécessaire de toilette (gel douche, shampoing, serviette, brosse à dents, dentifrice, etc...).**
- **Tes médicaments courants (et ordonnance) éventuellement ; et le signaler sur la fiche sanitaire de liaison.**
- **Quelques masques chirurgicaux.**
- **Des jeux de cartes, de société, etc....**

FEUILLE D'INSCRIPTION AU
STAGE DÉPARTEMENTAL D'AVRIL 2022

**pour le Stage InterDépartemental (CD75 + CD93 + CD94)
qui aura lieu à Saint Brévin les Pins (44)
du Dimanche 24 Avril 2022 au Jeudi 28 Avril 2022 (inclus).**

Le jeune :

NOM : Prénom :

Date de Naissance : / / Catégorie :

Numéro de Licence : Club :

Classement : Point/Classement :

Adresse Mail :@.....

Son Entraîneur :

NOM : Prénom :

Numéro de Portable :

Adresse Mail :@.....

Fait le à

Signature des parents

Règlement intérieur des stages départementaux

Chaque enfant est sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement.
La prise en charge débute à l'horaire de départ jusqu'à l'heure du retour.

Il est demandé de n'apporter aucun objet de valeur durant les stages, tout vol ou détérioration ne pourra être imputé au Comité Départemental de Tennis de Table de la Seine-Saint-Denis.

Il est interdit, sous peine d'exclusion du stage, d'apporter de l'alcool ou toutes substances illicites, tout comportement qui irait à l'encontre de la bonne marche de la vie en collectivité entraînera une exclusion.

Tous les frais engagés à l'occasion d'une exclusion sont à la charge des familles.

Il est de la responsabilité des parents de prévenir le Comité Départemental de Tennis de Table de la Seine-Saint-Denis sur les différentes allergies, maladies de l'enfant et sur les régimes alimentaires soit à l'aide de la fiche de renseignements, soit par une photocopie du carnet de santé.

En cas de désistement, des arrhes seront gardées par le département à hauteur des frais engagés.

Fait le à

Signature des Parents
Précédé de la mention "Lu et Approuvé"

J'autorise le CD93TT à photographier mon fils ou ma fille à publier les clichés dans les supports de communication : dans notre bulletin départemental, sur le site internet : www.cd93tt.fr et sur la page Facebook du département : <https://www.facebook.com/Cd93tt>.

OUI

NON

Fait le à

Signature des Parents

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

du Stage InterDépartemental (CD75 + CD93 + CD94) qui aura lieu à Saint Brévin les Pins (44) du Dimanche 24 Avril 2022 au Jeudi 28 Avril 2022 (inclus).

1 - ENFANT :

NOM : Prénom :

DATE DE NAISSANCE : GARÇON FILLE

2 - VACCINATIONS : (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétra cop				Autres (préciser)	

3- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants
(boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU DES MALADIES SUIVANTES ?

RUBEOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				

